Commission périscolaire

Mardi 18 novembre 2025

Présents :

Représentants des parents d'élèves : Tristan MEUNIER, Fanny RAVENAUD, Edouard DOMENICI, Yannick CHOISIER et Nicolas POULLEAU.

Élus : Sandra GUILLEN, Béatrix JARRE, Dorothée MORTIER et Guilène BEAUGER.

Agent : Sandrine DOMENY (Coordinatrice Enfance/jeunesse)

Suite aux élections des représentants de parents d'élèves, la commission a débuté par un tour de table de chaque personne présente.

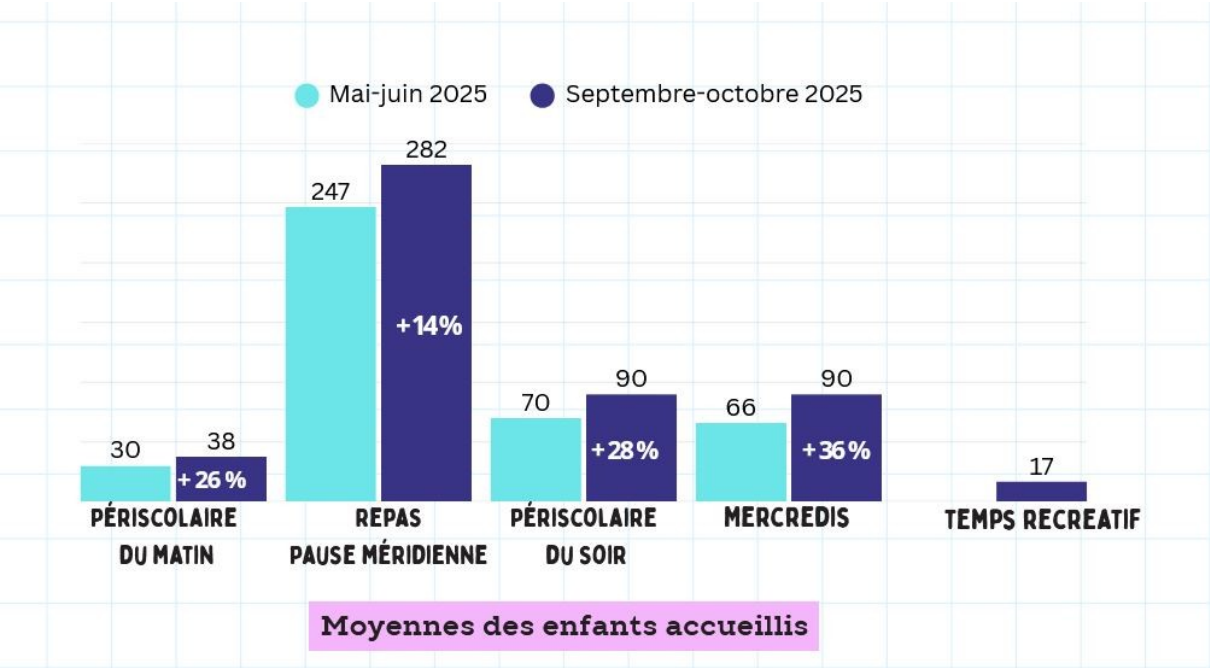
Ordre du jour :

- ✓ Rentrée 2025
- ✓ Les vacances scolaires à l'ACM
- ✓ Les évènements en cours
- ✓ Les questions des familles

Rentrée 2025

1. Fréquentation périscolaire :

Présentation d'un tableau comparatif entre les moyennes d'enfants accueillis en mai-juin 2025 et septembre-octobre 2025 (avec l'extension de l'ACM) :



Mme GUILLEN précise que nous avions 313 élèves en 2024-2025 et que depuis septembre 2025, il y a 322 élèves, soit 3% d'élèves en plus.

Mr POULLEAU demande si les effectifs de Mai-Juin sont représentatifs de la moyenne annuelle 2024-2025.

Mme DOMENY répond que oui et précise que la surprise vient du nombre de repas au restaurant scolaire qui a augmenté à hauteur de 14% alors que le nombre de places à la pause méridienne n'a jamais été contraint par des quotas.

Mme GUILLEN ajoute que cela marque un réel changement des habitudes des familles.

Mme DOMENY indique également que le temps récréatif remporte un vif succès que ce soit en termes de fréquentation ou du point de vue des ATSEM qui l'encadrent : elles apprécient revoir les enfants qu'elles avaient en classe de maternelle.

Mr POULLEAU souhaite poser une question concernant les goûters lors du temps récréatif.

Mme DOMENY précise que le sujet sera abordé au moment des questions des familles.

2. <u>Projet pédagogique 2025-2026 de l'ACM :</u>

 L'équipe d'animation a proposé aux enfants de voter pour choisir un nouveau nom de groupe. Pour le groupe des maternels, le nom choisi est « les Piou-piou », pour les CP-CE2 : « les Minimoys » et pour les CM1-CM2 : « Les pélicans ».
 Ces 3 groupes permettent de répondre au mieux aux besoins spécifiques des enfants selon leur tranche d'âges.
 Il est précisé que cela fait suite également aux conseils donnés par la DRAJES lors de leur visite de l'extension en juillet 2025.

 Comme chaque année, lors de la création du projet pédagogique de l'ACM, l'équipe d'animation se réunit pour élaborer les objectifs, le fonctionnement et les projets d'animation qui seront proposés aux enfants.
 Cette année, les objectifs pédagogiques sur lesquels l'équipe va travailler sont :

 - Créer des repères pour les enfants

- Améliorer la notion de respect de chacun en ce qui concerne les locaux et l'environnement
- Mettre en place des espaces de communication adaptées à tous dans le respect et la sécurité de chacun
- Favoriser la bienveillance, l'entraide et le partage entre tous.
- Intégrer les notions de développement durable et de citoyenneté dans le quotidien des enfants.

Les projets d'animation proposés aux enfants :

- Création de décos de Noël avec les services techniques
- Décorations des salles de l'ACM
- Exposition artistique
- Tri sélectif et environnement
- Upcycling
- Débats d'enfants
- Projet échanges avec le Rwanda

Mme GUILLEN précise que lors de la présentation du projet pédagogique par l'équipe d'animation, il a été question de la mise en place d'une frise chronologique décorative pour les maternelles afin de répondre à l'objectif de création de repères.

Mr DOMENICI demande s'il est possible de plus communiquer sur les projets d'animation comme par l'envoi d'un mail aux familles.

Mme DOMENY répond que le projet pédagogique est disponible dans le sas de l'ACM car cela est règlementaire. Les familles peuvent ainsi le consulter. Elle le mettra prochainement en ligne sur le portail familles.

3. <u>Projets du restaurant scolaire :</u>

Chaque année, l'équipe du restaurant scolaire propose des projets et des repas à thème pour les petits mardésiens :

- Semaine du goût en collaboration avec les enseignants
- Journée Halloween
- Repas de noël
- Nouvel an Chinois
- Mardi gras – Chandeleur
- Journée "Montagne-sports d'hiver" (repas montagnard)
- Journée printemps ou journée à thème

Mme GUILLEN signale que les menus ont été relookés pour la semaine du goût et que des efforts de communication sont fait sur la diffusion des menus via

Facebook ainsi que sur le portail familles. Elle précise que ces menus sont également utiles pour les bénéficiaires du repas portage.

Les parents d'élèves sont unanimes sur la qualité des repas servis et du service réalisé auprès de leurs enfants.

Les vacances scolaires à l'ACM

1. Bilan de l'été :

 144 enfants distincts accueillis au total avec une moyenne de 25 maters et 38 élémentaires en juillet et une moyenne de 16 maters et 23 élémentaires en août.

 Cet été, il y a eu : 6 veillées pour les maternels et 5 pour les élémentaires, 2 barbecues, 2 grosses sorties (zoo de la Tanière et Guédelon), des intervenants sportifs, des sorties Jargeau plage, des sorties piscine de Chécy et 2 fêtes de fin de centre qui ont rencontrés un grand succès, comme chaque été.

2. Bilan vacances d'automne à l'ACM :

 126 enfants distincts accueillis au total avec une moyenne de 32 maters et 28 élémentaires la 1ère semaine et une moyenne de 28 maters et 26 élémentaires la 2ème semaine.

Evènements en cours

Trois évènements sont en cours, dans le cadre des projets du CMJ :

- Le concours de dessin, dont la remise des prix a lieu vendredi 21 novembre à 18h en Mairie avec une participation de 11 enfants mardésiens.
- La collecte de boîtes de Noël, projet renouvelé cette année suite au succès de l'année dernière. En effet, 92 boîtes ont pu être remises aux Restos du cœur du Loiret. La collecte aura lieu mercredi 26 novembre 2025.
- Les élections du CMJ 2026-2028, qui concernent les élèves de CM2 et 6ème pour les candidats et les CM1-3ème pour les élections à l'école et au collège.

Plusieurs personnes relèvent le fait que les délais impartis pour le concours de dessin étaient trop courts, ce qui explique le peu de dessins déposés.

Mme BRINON précise qu'il n'est pas facile pour des 6èmes de se présenter aux élections.

Il ressort que plusieurs parents n'ont pas trouvé l'affiche diffusée pour les élections suffisamment claire, notamment sur la possibilité pour des jeunes déjà élus de pouvoir se représenter même s'ils sont en dehors du CM2-6ème.

Mr DOMENICI s'interroge sur la limite des 2 niveaux de classes autorisés à se présenter aux élections.

Mme BRINON explique que lors du précédent mandat les niveaux visés étaient du CM1 au CM2 et qu'avant tous les enfants au-delà de la 6ème pouvaient se présenter pour avoir plus de candidatures.

Mme GUILLEN explique que lorsqu'il y a trop de mixité d'âges au sein du même CMJ, la cohésion prend difficilement entre les plus jeunes et les plus âgés. Elle précise aux familles qu'ils pourront reparler de leur réflexion à ce sujet lors de la préparation des élections du CMJ 2028-2030.

Mr DOMENICI s'étonne de l'absence des responsables Romain et Frédéric à cette commission périscolaire. Il trouve cela surprenant et aurait préféré qu'ils soient présents pour entendre les retours et qu'il y ait des échanges.

Mme GUILLEN précise que leur présence n'est pas automatique, que cela dépend de l'ordre du jour et du contenu des questions des familles qui nécessitent ou non un éclairage technique de la part des responsables.

Mme DOMENY rajoute qu'en tant que coordinatrice enfance-jeunesse et ancienne responsable animation, elle connaît parfaitement les organisations de ses services et est en capacité de répondre aux questions des familles, au nom de ses responsables.

Les questions des familles

- "Mon enfant m'a relaté qu'un mégaphone est utilisé en intérieur — parfois avec la sirène — pour obtenir le silence des enfants lors des temps de goûter au centre périscolaire. Je comprends la difficulté de gérer un grand groupe, mais je m'interroge sur la pertinence pédagogique et l'impact que ce type de dispositif peut avoir sur les

enfants. Est-il possible d'avoir un retour sur ce point et d'éviter une surenchère d'un bruit déjà existant ?"

- *Effectivement, il est arrivé à 2/3 reprises que le mégaphone ait été utilisé pour retrouver le calme lors du goûter, mais l'équipe s'est rendue compte que cela n'était pas approprié, qu'il existait d'autres méthodes comme les « codes silence » et cela ne s'est pas reproduit depuis.*

Concernant les temps récréatifs : "nous avions laissé un goûter à notre fille mais elle a été empêchée de le manger au motif que cela pourrait rendre jaloux les enfants qui n'en ont pas. Pourriez-vous aborder ce point en commission périscolaire ?"

- *La commission enfance-jeunesse s'était positionnée sur le fait qu'aucun goûter ne serait pris par les enfants sur ce temps récréatif. Il paraissait que le temps imparti et l'encadrement de ce temps (gestion des déchets, du contenu du goûter…) ne permettait pas la prise de goûter des enfants.*

Mr POULLEAU dit que ces enfants ne souhaitent pas venir au temps récréatif car ils ne peuvent pas prendre leur goûter.

Mme GUILLEN rappelle la rapidité du temps récréatif (30 minutes), que les enfants qui ne mangent leur goûter qu'à l'arrivée de leur parent le font à la même heure que ceux qui sont au périscolaire du soir (le temps d'appel, comptage des enfants, descente à l'ACM, entrée échelonnée, passage aux WC…).

Les représentants de parents d'élèves demandent la possibilité de changer ce point sur le règlement intérieur du temps récréatif en cadrant le contenu du goûter des enfants afin d'en faciliter la gestion par les ATSEM.

Mme GUILLEN est d'accord mais précise qu'il faudra vérifier que le règlement de la cour de l'école permet la prise de goûter afin de ne pas aller à l'encontre de ce qui existe déjà. Elle souhaite que l'on se questionne également sur la gestion des déchets du goûter, la prise autonome des goûters…

Mme DOMENY précise que tout changement du règlement doit passer par l'accord de la Commission enfance-jeunesse puis par un vote au Conseil Municipal. Elle rappelle qu'à de nombreuses reprises les retours des familles ont été entendus et que des changements sur les différents règlements des structures ont permis de s'adapter à leurs demandes.

Information de dernière minute

Des familles ont remarqué l'absence des dates de présence ou d'absence de leur enfant sur les factures depuis septembre 2025. Un mail a été envoyé à 3D Ouest pour demander une explication. Ils nous informent que cela sera remis en place dès la facture de novembre 2025.
En attendant, les parents peuvent contacter l'ACM afin d'avoir une capture d'écran du détail des jours de présence/absence des enfants.

Mr DOMENICI demande pourquoi toutes les factures sont arrivées en même temps en septembre.

Mme DOMENY explique que cela est dû à un retard depuis juillet 2025, ce qui a occasionné un décalage. Elle précise que lorsque la facturation est faite par le responsable de l'ACM, les factures sont envoyées au Trésor Public, qui doit les traiter. Il faut attendre le feu vert du Trésor Public pour que les familles puissent avoir accès à leur facture et au paiement. Cet été, une notification automatique était envoyée aux familles rendant disponible la facture alors que le feu vert du Trésor Public n'a pas été donné. Ce qui a occasionné un souci, notamment sur Payfip.
Mme DOMENY explique que depuis, nous avons travaillé en étroite collaboration avec le Trésor Public pour remettre à place les choses afin de fluidifier l'organisation des facturations.

Mme RAVENAUD demande qu'un point sur le paiement en plusieurs fois soit fait sur ce compte-rendu.

Mme DOMENY rappelle que dans son mail envoyé via le portail familles, elle précisait que les familles pouvaient payer leurs factures en plusieurs fois, que ce soit en prélèvement ou en perception. Il suffit simplement de prendre contact avec le Trésor Public pour leur en faire la demande. Les factures sont payables sur Payfip jusqu'à 6 mois après la mise à disposition.

Mr POULLEAU demande pourquoi il n'y a pas d'éclairage extérieur, comme des lampes solaires, dans le jardin de l'ACM pour que les enfants puissent continuer à jouer dehors même lorsqu'il fait nuit.

Mme GUILLEN explique que cela doit être budgétisé en amont, que les budgets sont élaborés en fin d'année pour l'année suivante et que nous ne pouvons dépenser en dehors des prévisions budgétaires, que pour un achat urgent et imprévu, comme par exemple, une chaudière en panne en plein hiver.

Mr DOMENICI aimerait comprendre comment est élaboré le budget d'une commune.

Mr POULLEAU demande quand la structure élémentaire sera de nouveau accessible.

Mme GUILLEN informe que sa fermeture fait suite à un contrôle de sécurité et que les techniciens sont en attente des pièces nécessaires pour que la structure rouvre dans des conditions conformes.

Mme DOMENY clôture la commission en remerciant tous les participants.